

Procès-verbal du Conseil municipal
salle de réunion de la mairie de RILHAC-LASTOURS

MARDI 21 MARS 2023 à 18 h 30

Date de la convocation : 17 Mars 2023

Nombre de Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absent(s) représenté(s) : 2

Absent(s) excusé(s) : 0

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL.

Messieurs Jaques BARRY, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET.

ABSENT(S) représenté(s) : Maxence CANION donne pouvoir à Didier GRABIAUD

Fabienne DACQUET donne pouvoir à Cécile PERAIN

Secrétaire de séance : Sébastien FISSOT

Monsieur le Maire lit l'ordre du jour, le secrétaire de séance lit le compte rendu du Conseil du 24 Février 2023 qui est adopté à l'unanimité des Membres votants

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE

Après présentation, il est adopté à l'unanimité de Membre votants.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES – CONSOMMATION ELECTRIQUE

Depuis Janvier 2020, en plus du tarif de location, il est demandé une participation de 30 € pour les ordures ménagères et 40 € pour la consommation d'électricité.

Vu la hausse des énergies, ce tarif doit être réajusté.

Le Conseil municipal décide ; de 0 à 200 kWh, le forfait demandé aux locataires passe de 40 € à 80 €, pour les réservations à compter de ce jour.

De plus, chaque kWh à partir de 201 kWh sera d'un montant de 0.405 €.

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil municipal décide de verser 100 € à la fondation du patrimoine en 2023.

FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Le département ne poursuit pas dans cette initiative et s'oriente vers d'autres priorités.
La commission fleurissement se réunira lundi 03 Avril 2023 à 18h30 afin de convenir du choix des fleurs et plantes appropriées au terroir et au climat.

TOUR DE France 2023 – DATE DE REUNION D'INFORMATION ET ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 8 JUILLET

La Commune se trouve sur le passage de la route du tour de France, puisque celui-ci arrive par LES CARS direction NEXON, il traversera le bourg de RILHAC.

Il est prévu une réunion de préparation avec les associations ainsi que la CUMA pour l'animation de cette journée Lundi 15 Mai 2023 à 18h30.

PHOTOCOPIEUSE – TARIF DES COPIES AUX ADMINISTRES ET VOLUME GRATUIT POUR LES ASSOCIATIONS

Le tarif des copies appliqué pour les administrés est fixé à 0,10 cts l'unité ; pour les associations qui fournissent le papier, le volume gratuit est limité à 200 copies par an.

A partir de la 201^{ème}, il sera donc appliqué le tarif administré c'est-à-dire 0,10 cts par unité.
Un cahier sera tenu à jour dans ce but.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux d'aménagement du bourg : Etant subventionnés à hauteur de 80 %, il restera à la charge de la commune un montant à financer d'environ 80 000 €.

Boulangerie de Flavignac : Elle n'assure plus les tournées de pain et viennoiseries, la boulangerie de Saint Hilaire-Les-Places se propose d'effectuer 3 tournées par semaine à savoir le Mardi, Jeudi et Samedi matin.

« Le Chemin de Ronde » propose du pain à la vente le Mercredi et le Vendredi.

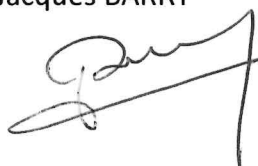
Quant au distributeur de pain à la bascule de RILHAC, il n'y a pas de repreneur pour le moment.

Bulletin municipal : Après relecture, le bulletin sera prêt pour l'impression et la distribution.

La commission budget doit se réunir prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,
Jacques BARRY



Secrétaire de séance,
Sébastien FISSOT

